

## Des bonnes et des moins bonnes !

**E**n cette fin d'année, à quelques encablures des fêtes, les nouvelles ne manquent pas. Il y en a des bonnes et des moins bonnes. Celle que l'on peut qualifier de bonne, c'est l'annonce de la pérennité des 3 sites de ROISSY (la PIAC, le HUB et Cargo 8). C'est une bonne nouvelle pour le personnel, même si cette pérennité aura un prix : un changement radical d'activité (page 2).

**U**ne nouvelle nettement moins bonne concerne le transport avec la fin annoncée du remboursement du Pass Navigo et la fin des heures de nuit majorées. Ce qui revient à une perte de pouvoir d'achat pour les chauffeurs entre 80€ et 125€ selon les régimes de travail. Des négociations sont en cours pour trouver une compensation financière. Les premières propositions de la direction sont loin du compte (page 3).

**M**auvaise nouvelle aussi pour BONNEUIL PFL où la section SUD locale a pris ses responsabilités en appelant, pour la troisième fois depuis l'ouverture, début 2016, le personnel à une grève contre les méthodes autoritaires de la hiérarchie et pour améliorer les conditions de travail (page 2).

**A**utre nouvelle accueillie avec effroi par le personnel, c'est le déménagement, au forceps, du Centre Régional de Service de Lille sur le HUB VIAPOST de Lesquin. Le transfert des activités et des effectifs est prévu pour le début d'année 2018. Une aberration lorsque l'on sait que la dizaine de personnes concernées vient en transport et que demain chacun devra prendre son véhicule pour aller au travail (page 4).

**I**l y a d'autres actualités difficiles à qualifier. Par exemple le site de Bobigny qui était voué à disparaître avec la fermeture de la PIC et que chacun s'arrache aujourd'hui pour y mettre des activités (voir page 4). Il y a également l'audit réalisé sur le CNAP de Brie à la demande de la direction, après plusieurs alertes de SUD et de la CGT (voir page 3). Et aussi le faux déménagement des équipes achat/planification pour le Kremlin-Bicêtre et qui finalement vont rester dans les locaux de la direction à BONVIN (page 3).

**E**nfin, un dernier point, qui pourrait être une bonne nouvelle, sur les compensations des fériés qui tombent sur un repos avec un BRH sorti en mai (effet rétroactif au 7 février 2017). Nous n'avons pas la même lecture que la DRLOI quant à son application puisque pour nous, tous les repos doivent être compensés lorsqu'un férié tombe dessus. La lecture de la DRLOI qui consiste à dire que ce ne sont que les repos différents d'une semaine sur l'autre est bien trop restrictive (page 4).

**L'**année 2017 s'achève avec de nouvelles dégradations pour le monde du travail. Un nouveau Président aux ordres de la finance, un nouveau coup porté au code du travail avec les ordonnances et une dégradation continue de l'état de la planète. Face à ce constat on ne peut plus affligé, chacun-e ne doit plus être spectateur, mais acteur !



m  
d  
r  
r  
o

# Roissy PIAC : une négociation déloyale

Le 29 septembre avait lieu le comité technique qui devait valider les nouveaux horaires de la PIAC, horaires reconduits jusqu'au 30 mars 2019. SUD avait signé le 1er accord en 2014 mais ne pourra pas signer celui-ci. La raison tient plus de la forme que du fond. En effet, lorsque la plénière de discussion (et non pas de négociations) a eu lieu le 30 août, il était simplement question de reconduire l'accord de 2014 et les horaires existants. Dans ce cas, SUD aurait signé l'accord. Mais 15 jours après cette 1ère réunion, M. MONTENOT envoie une version différente, en intégrant de nouveaux horaires pour la brigade S3C. Il semble que certains syndicats aient fait des pieds et des mains pour que ces horaires soient inscrits dans l'accord. Là encore, une signature de SUD aurait été possible si M. MONTENOT avait intégré dans l'accord notre demande de création d'une brigade mixte « sociale », pour des personnes rencontrant des difficultés passagères. Il n'y a pas deux poids, deux mesures. Soit on intègre toutes les demandes syndicales, soit aucune. En ne le faisant pas, M. MONTENOT se prive d'un accord unanime.



## Plaque Roissy : un avenir mais à quel prix ?

Lors d'une Commission de Dialogue Social (CDS) le 13 septembre 2017, la DRLOI, par l'intermédiaire de Pascal MARTIN son directeur, avait le sourire aux lèvres. Celui-ci avait une bonne nouvelle à nous annoncer (mais bonne aussi pour lui, enfin pour son poste) : l'avenir des deux centres de ROISSY, ainsi que celui de Cargo 8 était assuré pour plusieurs années. Alors, c'est sûr, nous



n'allons pas faire la fine bouche ! Cette annonce ne peut que nous réjouir. Sauf que cette pérennité va avoir un prix : ROISSY HUB va traiter tout l'Export ainsi que l'API et ROISSY PIAC tout l'Import. Cargo 8 continuera à traiter les PPI

qui sont en constante augmentation. Les conditions de travail vont changer pour beaucoup de collègues.

**Pour le HUB**, il y aura moins d'activité suite au transfert de l'ouverture sur la PIAC. Près de 150 personnes vont devoir aller travailler sur le site d'à côté. L'arrivée des colis au SPID (aujourd'hui à Chilly-Mazarin) ne compensera pas cette perte d'activité. Par ailleurs, nous ne savons pas où vont être traités les objets signalés, les cartes postales, l'ouverture « reste du monde » ? Quel impact, in fine, sur l'emploi alors que M. MARTIN ne cesse de répéter qu'il ne souhaite pas un centre avec un effectif à quatre chiffres ?

**Pour la PIAC**, toutes les machines vont être démontées (4 TPF et 2 TOP) pour être remplacées par des lignes d'ouverture dont la première est en fonctionnement depuis quelques semaines avec quelques ratés. La DRLOI va même reprendre l'espace dédié à Chronopost (faire et défaire !) pour gagner de la place. Quelques personnes devront aussi aller travailler au HUB.

On le voit, beaucoup de bouleversements puisque le projet international va s'étaler de 2017 à 2021 inclus. Pour ce faire, une équipe projet va être mise sur pied et un accord d'accompagnement social sera négocié au niveau de la DRLOI. Une première réunion a lieu sur le sujet le 9 janvier 2018. Nous ne manquerons pas de vous donner toutes les informations dès que nous en saurons plus. A suivre...

## BONNEUIL : Troisième grève locale en 2 ans !

Alors que la plupart des entreprises mettent en place de nouveaux types de management pour améliorer le bien-être au travail, à Bonneuil on s'obstine à appliquer un management générateur de stress et de mal être. Dernière friandise en date, les lettres de mise en garde. L'agent est convoqué, après quelques remarques verbales, afin que l'encadrant lui remette une lettre de mise en garde, rédigée par la directrice, et sur laquelle il n'ont le droit que de se taire ! Aucune réponse, ni remarque ne sont tolérées. Pas possible non plus de se faire accompagner par un représentant syndical. L'autre friandise, c'est le journal de bord, un soi-disant « outil » pour l'encadrant sur lequel il ou elle note tous les faits et gestes des agents. Cet « outil » sert pour l'entretien d'appréciation, mais l'agent n'a pas le droit de le consulter. Devant ces méthodes de management inacceptables, SUD a interpellé l'ensemble des syndicats du centre pour discuter d'une riposte commune. Devant leur silence assourdissant (et complice), SUD a décidé de prendre ses responsabilités en appelant à la grève le jeudi 30 novembre. Un fort mécontentement existe, nous le savons !

Les chiffres de grève sont les suivants : le matin (4/53), l'après-midi (9/27) et la nuit (29/62). Au total, si on enlève les congés, les maladies, les absences diverses et variées, on arrive à + de 30% de grévistes, toutes brigades confondues.

**Il appartient désormais au personnel de tirer un bilan de ce moyen d'action ou d'en proposer un autre. SUD sera toujours présent et à l'écoute.**

## CNAP de Brie : Audit nous tout !

Suite à plusieurs alertes, notamment de SUD et de la CGT, sur le malaise d'une partie du personnel, la direction locale a fait appel à un cabinet d'expertise afin d'auditer les collègues du site. Le retour a été présenté dernièrement, en présence notamment de M. Fuentes. Dans un premier temps, une des représentantes du cabinet d'audit a expliqué aux collègues, sur un ton pédant et infantilissant, que le personnel du CNAP est fractionné en deux parties : les historiques (comprendre celles et ceux qui travaillaient au CNAP avant son rattachement



à la DRLOI) et les nouveaux (toutes celles et ceux arrivé-e-s après). Une partie des historiques serait réfractaire à tout changement et globalement le personnel du CNAP, ingrat, n'est pas assez reconnaissant envers une direction qui, pourtant, fait tout pour son bien-être !

Dans un deuxième temps, M. Guérin (directeur du CNAP) et M. Fuentes ont débattu avec le personnel. M. Fuentes, avec la provocation qu'on lui connaît, a introduit le débat en proposant à celles et ceux qui n'étaient pas content-e-s d'aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs ! Entendrait-il par cela que les conditions de travail sont moins bonnes sur les autres sites de la DRLOI ? Il donnerait ainsi raison à SUD, qui dénonce régulièrement les mauvaises pratiques managériales sur certains centres, notamment à Bonneuil PFL.

Les représentant-e-s SUD locaux ont également réaffirmé lors de ces échanges que la direction ferait une grave erreur si elle voulait calquer le type d'organisation des centres courrier sur le CNAP. Si toute organisation est perfectible, l'organisation actuelle du site logistique de Brie est le fruit de plusieurs dizaines d'années d'expérience. Il ne faudrait donc pas jeter le bébé avec l'eau du bain ! Ensuite, SUD a réaffirmé sa volonté de combattre toute stigmatisation du personnel arrivé après le rattachement à la DRLOI. Ce dernier n'est aucunement responsable de l'évolution de l'organisation et du management sur le site ! Il ne faudrait surtout pas se tromper de cible ! Pour SUD, le personnel de Brie ne fait qu'un et est indivisible !

Le constat étant fait qu'une partie du personnel du CNAP est en souffrance, SUD sera vigilant quant aux mesures mises en place par la direction afin d'enrayer cette situation.

## Transport : Non à la perte de pouvoir d'achat !

C'est la grogne chez les chauffeurs PL. La DRLOI a décidé de faire tomber des accords historiques concernant l'abondement des heures de nuit, soit 4,50€ par matin travaillé et le remboursement sans justificatif du Pass Navigo. Ces 2 accords étaient liés à une reconnaissance de notre prise de service matinale et à l'impossibilité de prendre les transports en commun. Considérés comme usage d'entreprise, ils ne seraient plus dans les clous pour l'URSSAF et La Poste. Cela revient à une perte de pouvoir d'achat de 80€ à 125€ mensuelle selon les brigades ! Quelques soient les raisons annoncées, rien n'empêche la DRLOI de maintenir l'existant comme le prévoit le code du travail : « l'employeur peut prendre en charge, tout ou partie des frais de carburant engagés pour leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leurs lieux de travail par ceux de ses salariés pour lesquels l'utilisation d'un véhicule personnel est rendue indispensable par des conditions d'horaires de travail particuliers ne permettant pas d'emprunter un mode collectif de transport. »

Les négociations sur les heures de nuit abondées sont reportées à 2018. Elles ont commencé pour le rembourse-



ment du Pass Navigo. La DRLOI propose de le maintenir de façon artificielle par une prime bi-annuelle (2 fois 200€) pour 2018. Pour faire passer la pilule, elle attend le soutien de certains syndicats. SUD refusera tout accord entraînant une baisse de pouvoir d'achat pour 2018, 2019 ou plus tard.

## Adieu Yves !

On n'avait pas l'habitude de l'appeler Yves. Pour tout le monde, et ses amis de SUD, c'était toujours Coincoin. Yves COINDEAU est décédé brutalement d'une crise cardiaque dans la nuit du 30 août 2017. Militant à Paris-Austerlitz, puis à SENART, puis à BONNEUIL, Coincoin était très apprécié par ses camarades de SUD et par ses collègues, notamment pour son extrême gentillesse, mais aussi par ses grandes connaissances de l'histoire du mouvement ouvrier. Il avait 61 ans. La quête effectuée à BONNEUIL (et auprès des anciens collègues de Sénart) a permis de récolter 780€. Cet argent servira à acheter une plaque mortuaire qui sera déposée sur le caveau familial. Coincoin avait l'habitude de commencer ses phrases par « j'veis t'dire une chose » en montrant son interlocuteur du doigt. Eh bien ! Coincoin, on va t'dire une chose : « tu vas nous manquer ».



## CSR de Lille : la DRLOI persiste et signe

Cet établissement situé actuellement à proximité des gares de Lille va être transféré pour un nouveau site en banlieue, sur le HUB VIAPOST de LESQUIN. De ce fait, les 12 agents qui venaient jusqu'à présent par le train devront prendre leur véhicule personnel, voire en acheter un pour certain-es. Ce déménagement, dont la finalité nous échappe, va donc compliquer la vie d'une dizaine d'agents.

L'accompagnement financier mis en place est loin de compenser les désagréments subis par le personnel et ce transfert va générer stress, mal être au travail et retards possibles. C'est faire peu de cas d'un personnel qui a toujours donné le meilleur de lui-même et toujours répondu présent quand il le fallait.

Malgré l'opposition de tous les syndicats, malgré l'opposition du personnel, malgré un avis défavorable du CHSCT, la DRLOI a convoqué le 15 novembre un comité technique (CT) de validation du déménagement du Centre de Service Régional (CSR) de Lille. Tous les syndicats ayant voté contre (sauf la CFDT, absente !), la DRLOI a été obligée de convoquer un nouveau CT le 28 novembre pour faire passer son projet funeste. Et là, même avec l'opposition de tous les syndicats, le comité technique a été réputé consulté. SUD ne cautionnera jamais ce regrettable déménagement, synonyme de démotivation de l'équipe en place et qui se fait au mépris de la politique de développement durable tant vantée par La Poste.

# Bobigny CTEDI : On étouffe !

Près d'un an après la création du CTEDI de Bobigny, on peut dire que le centre a connu des bouleversements ininterrompus. Lâché en 2016 par la DOTC 93 pour une fermeture, Bobigny est désormais bien vivant. Revenons brièvement sur une année 2017 riche en activité :

- Le 2 janvier, le centre ouvre avec 12 agents et deux cadres pour faire de l'entraide, principalement sur du produit REFLEX,
- ➔ ■ Les facteurs de Pantin Le Pré (un cinquantaine d'agents) arrivés en décembre 2016, suite à l'incendie de leur établissement sont affectés définitivement sur le site en mai 2017,
- ➔ ■ En septembre, arrivée de l'antenne transport de Bobigny avec un vingtaine de personnes,
- ➔ ■ En octobre, suite au plan stratégique de la DOTC 93, le centre devient officiellement une PPDC (plate-forme de préparation et de distribution du courrier) avec pour dénomination « *Bobigny les Vignes PPDC* »,
- Le 20 novembre, les collecteurs de Pantin Ourcq (soit une trentaine d'agents), dont la plupart avaient été virés de Bobigny un an auparavant, reviennent sur le centre,
- ➔ ■ Prochainement le CTEDI devrait recevoir la gestion des sacs vides en transit, soit 150 CP par jour avec « à peine » une position de travail,
- En mai 2018 est prévue l'arrivée d'une partie des facteurs de Noisy-le-Sec et d'une activité de préparation des tournées pour les nouveaux « îlots » (ex PDC) de Romainville et Les Lilas,

L'activité sur le centre n'a jamais été aussi intense... depuis l'annonce de sa fermeture. Depuis septembre, et pour tout l'hiver, la partie CTEDI fait des entraides à tour de bras sur du courrier ECO de nombreux centres qui, apparemment, ont du mal à écluser leur trafic (Nantes, Bordeaux, Wissous, entre autres...). Tout cela avec des flopées d'intérimaires dont le nombre varie au gré des entraides. Non, Bobigny n'est pas mort. Mais ce surcroît d'activité sur le centre commence à poser de sérieux problèmes de place. Avec tous les véhicules postaux présents, le parking pour les agents se réduit comme peau de chagrin. Les multiples entraides rendent le stockage de matériel difficile sachant que les 29 TTF en stand-by occupent la moitié de l'étage. Mais bon, tous les problèmes se résoudront facilement quand on sait que désormais le centre est sous la couverture de 3 CHS-CT... si chacun veut bien y mettre du sien.



## Compensation des fériés

SUD avait fait mettre à l'ordre du jour de la CDSP du 24 octobre dernier, un point sur la compensation des jours fériés qui tombent sur un jour de repos. Rappelons quand même que le nouveau BRH, sorti en mai 2017, a pour date d'application le 7 février 2017 ! La réponse de la DRLOI est la suivante : sont compensés tous les jours fériés qui tombent sur un jour de repos à condition que ces jours de repos soient différents d'une semaine sur l'autre. Elle dit aussi que les nuits ne sont pas concernées, ni les repos fixes d'une semaine sur l'autre, et que les jours fériés tombant sur un temps partiel ne doivent pas non plus être compensés.

SUD n'a pas la même lecture. Si l'on partage la position de la DRLOI sur les repos différents d'une semaine sur l'autre et sur les temps partiels, on

pense aussi que les repos fixes d'une semaine sur l'autre doivent l'être également. Exemple : une brigade qui travaille du mardi au samedi avec un repos fixe le lundi doit être compensée les lundis de Pâques ou tout autre férié qui tomberait un lundi. En effet, avec le nouveau BRH, ce n'est plus la durée hebdomadaire du temps de travail qui compte, mais l'amplitude d'ouverture de l'établissement.

Enfin, on ne voit pas pourquoi les nuits ne sont pas incluses dans le dispositif. Sur ce point, la fédération SUD va faire un recours au TGI.

Dernier point : la DRLOI reconnaît que le BRH est applicable depuis le 7 février 2017 et que tous les agents doivent être compensés à partir de cette date, y compris celles et ceux qui seraient partis en retraite. Qu'on se le dise !

## Service achat/planification : Oui, mais non !

Au printemps dernier, avec le déménagement des services de Bercy pour le Kremlin-Bicêtre, il était question que le service achat transport et le service planification Ile-de-France situé à BONVIN (8 personnes) ainsi que quatre personnes sises à BONNEUIL déménagent également au Kremlin. Ce transfert devait avoir lieu en fin d'année 2017, le CHSCT s'étant réuni en juin. Nous étions passés voir les agents des différents sites afin de les informer et ceux-ci se préparaient à ce transfert. Fin septembre dernier, patatras ! Il n'est plus question de déménager. Les places disponibles au Kremlin seraient-elles réservées à d'autres personnes ? Ces derniers temps, la DRLOI a pris la fâcheuse habitude de considérer les agents comme des pions qu'elle peut déplacer à sa guise ! Il est temps que cette vision à court terme cesse !

